

Délibération

Conseil de Surveillance

18 décembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DIX HUIT DU MOIS DE DECEMBRE A QUATORZE HEURES, LE CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER DE VIENNE S'EST RÉUNI SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE DOCTEUR JACQUES BOYER.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- . Monsieur le Dr J. François BEC
- . Monsieur le Dr Jacques BOYER
- . Madame Jacqueline CROIZAT
- . Madame le Dr Colette PEYRARD
- . Madame Gladys GIRARD
- . Monsieur Christian JANIN
- . Monsieur le Dr Hampar KAYAYAN
- . Monsieur le Dr Ernest MAIELLO
- . Monsieur Christian PETREQUIN
- . Madame Corinne RAOUSSET

PARTICIPAIENT AVEC VOIX CONSULTATIVE :

- . Monsieur le Dr Léopold ADÉLAÏDE, Président CME
- . Mme VIGNÉ, Directrice Générale

ASSISTAIENT A LA SÉANCE :

- . M. Loïc MOLLET ARS DT 38
- . M. Bruno DOLOMIE, Directeur des Projets Immobiliers
- . Mme Claire JACQUIN, Directrice des Ressources Humaines
- . M. Vincent LETHI, Directeur du pôle Ressources Matérielles
- . M. J. Christian MONTMETERME, Directeur des Systèmes d'information du Territoire
- . M. Nicolas ROUSSON, Coordonnateur des Soins
- . M. Achour YAHIAOUI, Directeur des Finances et du Contrôle de Gestion
- . M. Sébastien VIVES TORRENS, Directeur de l'offre médico-sociale et du parcours personnes âgées.
- . Mme Vanessa MORISOT, Secrétaire de séance

ABSENTS EXCUSES :

- . Monsieur Patrick CURTAUD
- . Madame Hilda DERMIDJIAN
- . Monsieur Samy GACEM

Conseil de Surveillance du 18 décembre 2024
Délibération n° 11/2024

CHARTe MANAGERIALE

Le Conseil de Surveillance,

Vu le code de la Santé Publique, notamment les articles L.6143-2-3 et suivants,

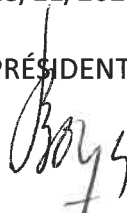
Vu le rapport de présentation de la charte managériale en annexe,

Après concertation et approbation avec le directoire en date du 3/12/2024,

Et après concertation, émet un avis favorable à la charte managériale du Centre Hospitalier de Vienne.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le 18/11/2024

LE PRÉSIDENT,



Dr Jacques BOYER